

La redistribution des richesses à la peine

Aut-eur-riche : La rédaction

Catégorie(s) : [Initiatives](#)

Etiquette(s) : [inégalité](#), [Insee](#), [redistribution](#), [revenusrichesse](#)

Date : 16 novembre 2011

En France, le système de redistribution réduit les inégalités de revenus. Mais un peu moins en 2010 qu'en 1990, constate l'INSEE. Et entre 1996 et 1999, ce sont les 10% les plus riches qui ont le plus vu leur niveau de vie progresser.

Dans son "Portrait social 2011", publié mercredi 16 novembre, l'INSEE consacre [un chapitre au modèle français de redistribution](#) des richesses. Pour dresser d'abord ce constat, comme une évidence : les prélèvements d'un côté, les prestations sociales de l'autre, réduisent les inégalités de revenus dans la population. En 2010, avant toute redistribution, le niveau de vie des 20 % des ménages français les plus riches était 7,2 fois plus élevé que celui des 20 % les plus pauvres. Après redistribution, ce rapport n'est plus que de 3,9. Entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres, le rapport passe de 16 à 5,5.

Un impôt moins égalitaire

Mais, en 20 ans, le modèle de redistribution a changé, constate l'INSEE. Les résultats restent globalement proches, mais sont légèrement moins favorables aux plus pauvres.

D'abord parce que l'impôt sur le revenu est devenu moins progressif et son montant est relativement plus faible qu'en 1990 : il réduit donc moins les inégalités de revenus. Les 20 % les plus riches « acquittent un montant plus faible avec la législation 2010 qu'avec celle de 1990, la différence correspond à 5 % de leur niveau de vie », notent les auteurs de l'étude. [Une autre étude](#) de l'INSEE vient appuyer ce constat : entre 1996 et 2006, le niveau de vie a surtout progressé chez les 10% les plus riches. Pour les autres, il a stagné ou régressé, surtout depuis 2004 (*voir tableau ci-dessous*), d'où « une augmentation des inégalités par le haut. »

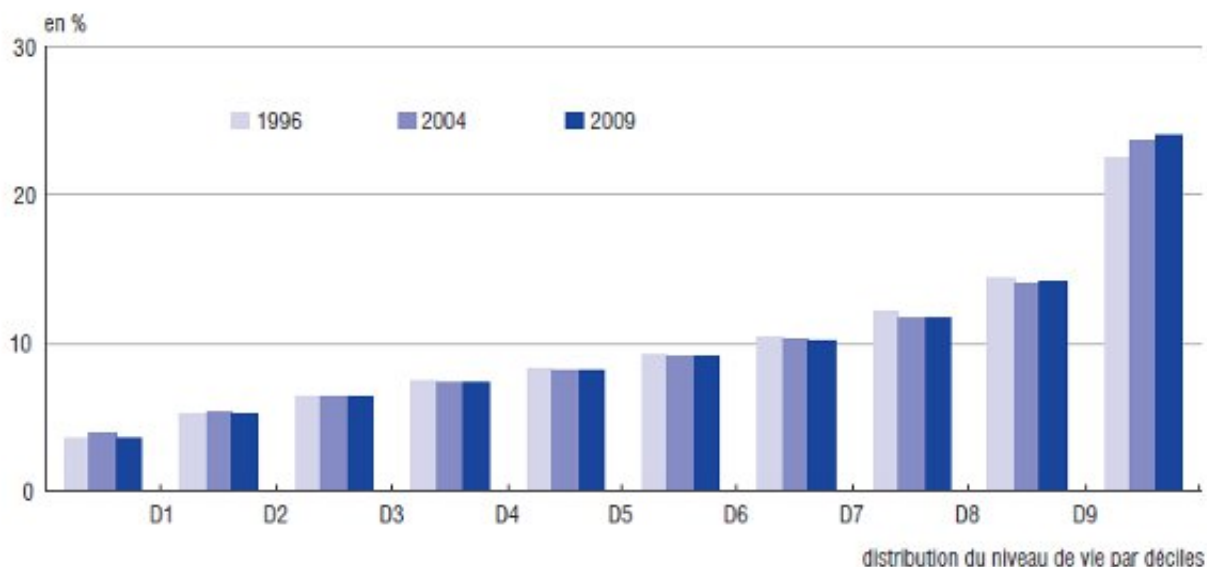
Des prestations moins favorables

CSG et CRDS, plus progressives

Les minima sociaux, dont le poids s'est accru de 10% sur les 20 dernières années, ont permis de compenser en partie ces reculs. Mais c'est aussi une des conséquences de la crise économique, remarquent les auteurs de l'étude : « les minima sociaux jouant le rôle d'amortisseur en cas de perte de revenu. »

Certaines mesures - comme la refonte des aides pour l'accueil du jeune enfant, en 2004, ou plus récemment la mise en place du RSA - ont aussi permis de compenser ces pertes. L'INSEE note également le rôle positif de la création de la CSG et de la CRDS, des contributions plus progressives que les cotisations sociales qu'elles ont remplacées.

1. Concentration des masses de niveau de vie selon la tranche de niveau de vie, en 1996, 2004 et 2009



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : si l'on ordonne les personnes selon leur niveau de vie, les déciles (au nombre de 9 : D1 à D9) sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix groupes d'effectifs égaux. En 2009, les 10 % de personnes les plus modestes (ayant un niveau de vie inférieur ou égal à D1) détiennent moins de 4 % de la masse totale des niveaux de vie ; les 10 % de personnes les plus aisées (ayant un niveau de vie supérieur à D9) en détiennent près de 25 %.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 et 2004 - Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Onav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009.